



## Capital deces secu

-----  
Par Annacko

bonjour j'aimerais une aide de votre part. Voila mon concubin est decede et j'ai omis dans le delai d'un mois de demander le capital deces de la secu car il etait indemnisé par le pole emploi. J'etats en stress post traumatique car il est decede a mes cotes et donc j'ai fourni a la secu mon certificat de concubinage ainsi qu'un certificat medical et mon dossier en commission a ete refuse. J'ai donc refais une demande en tant que beneficiaire non prioritaire (delai de la demande de deux ans) et la j'essuie encore un refus. Je prouve ma bonne foi et la secu ne veut rien savoir. Pourriez vous m'aider merci cordialement